

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1886.

Crédits supplémentaires et autorisation de transferts
à différents Départements ministériels (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. TACK.

MESSIEURS,

Votre commission a pris connaissance du projet de loi par lequel M. le Ministre des Finances sollicite de la Législature des crédits supplémentaires sur l'exercice 1885, à concurrence d'une somme de fr. 200,303 84 c., pour le payement de créances se rapportant à des exercices périmés.

Ces crédits concernent le service de la Dette publique, le Ministère de la Justice, celui de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et celui des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Les divers crédits demandés sont détaillés dans un tableau joint au projet de loi.

La commission, tout en proposant à la Chambre de voter les crédits sollicités, fait remarquer qu'il serait désirable que les projets de l'espèce ne fussent pas présentés à la fin de la session, afin de mieux permettre à la Chambre de les examiner avec toute la maturité voulue.

Le Président-Rapporteur,
P. TACK.

(1) Projet de loi, n° 191.

(2) La commission était composée de MM. TACK, *président*; DUPONT, DE BURLET, DE PITTEURS, HINGAERTS et T'SERSTEVENS.
